

La "Patrie" et les Sulpiciens

La *Patrie* vient de lancer un nouveau pétard contre les Sulpiciens. Mais, par une mésaventure qui arrive quelque fois aux gamins, amateurs de ce genre d'amusement, le projectile, lui est retombé sur le nez.

Voici le document qui a servi de prétexte à ses diatribes :

« Dès le commencement de la guerre, les Canadiens de toutes les croyances et de toutes les classes contribuèrent des sommes relativement considérables pour défrayer les dépenses. Parmi les noms qui composent la première liste de souscription se trouvent les principaux marchands de langue anglaise et les habitants de langue française y sont aussi dignement représentés. Les institutions religieuses et le clergé se joignirent cordialement au mouvement, le séminaire de Saint-Sulpice donnant pour sa part £500 pour commencer et s'engageant à ajouter à cette somme £300 par année pendant la durée de la guerre ; c'était la plus forte souscription, les souscriptions des autres variant de £5 à £25. — *Archives du Canada, 1892.* »

Pour bien se rendre compte de n'importe quel fait historique, il faut nécessairement se reporter à l'époque où il a eu lieu. Or, en 1805, nos ancêtres étaient unanimes à condamner cette orgie qu'on appelle la Révolution française, et malheur alors au *français* qui serait venu en faire l'éloge.

La souscription des Sulpiciens prouve qu'ils marchaient alors, comme aujourd'hui, avec le peuple canadien-français. Ils ont souscrit comme les plus beaux noms de notre histoire, et cet acte fait leur éloge.

Nous avons constaté avec plaisir que la plupart des journaux, mieux inspirés qu'à l'ordinaire, ont pris la défense des Sulpiciens contre le journal anticlérical.

M. David et le R. P. Lacasse

M. David prétend avoir trouvé dans la *Mine* du P. Lacasse, des pierres pour l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal. En conséquence, il relève, dans une longue lettre publiée par le *Monde*, ce qu'il regarde comme injuste ou inexact. C'est son droit. Il a bien fait d'en user, pourvu qu'il n'en abuse pas.

Il sera facile pour le P. Lacasse de rectifier, s'il y a lieu, puisque ses opuscules comptent toujours vingt à trente éditions.

En attendant, résumons la lettre de M. David, que nous ferons suivre de brefs commentaires.

L'exorde est une jérémiade en règle, qui peut soulager l'auteur et ne fait de mal à personne. Le corps est un composé de quatre dénégations : 1° L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'a jamais songé à supprimer la partie religieuse de la fête ; 2° Les représentants français ont été choisis par la commission de Chicago et non par la susdite société ; 3° M. Saint-Louis n'a pas été invité à parler, mais il a été saisi au passage et invité à déclamer ; 4° L'Association, comme corps, n'a rien eu à faire avec le Congrès et n'a pas payé de sa charte le mot catholique.

La défense ne manque pas de valeur, sans être également satisfaisante sur tous les points. Mais elle renferme certaines appréciations et digressions inadmissibles. Relevons-en quelques-unes :